



RAPPORT MISSION MONITORING DE PROTECTION

Du 13 au 24 DECEMBRE 2017

REGION DE TILLABERY

I- Contexte et objectif de la mission

La situation d'insécurité au nord du Mali a induit dès le deuxième trimestre de l'année 2016, des attaques terroristes répétées dans les régions de Tillabéry et de Tahoua, toutes les deux frontalières avec ce pays. Face à cette situation et pour garantir la sécurité des personnes et des biens, le gouvernement du Niger a instauré l'état d'urgence dans cette zone par deux arrêtés pris en Conseil des Ministres.

La région de Tillabéry, qui partage une large frontière avec le nord du Mali, est concernée par ces mesures. Ces mesures ont trait entre autres, à la limitation des horaires de circulation des voitures et des motos; l'interdiction des réunions sauf sur autorisation motivée des préfets ; la fermeture des marchés hebdomadaires d'Intikane, d'Agandaou et de Midal; l'autorisation des forces de sécurité (FDS) à entreprendre des perquisitions, des fouilles et des contrôles d'identité ; l'obligation aux détenteurs d'armes à feu de les remettre aux autorités compétentes etc.

Celles-ci occasionneraient la limitation des mouvements des populations dans le cadre de leur vie quotidienne, la réduction de l'accès aux infrastructures sociales de base (eau, écoles, centre de santé), une forte dégradation du tissu socio-économique dans ces milieux pour une population vivant essentiellement de l'agriculture, de l'élevage et des échanges commerciaux avec le Mali et une difficile cohabitation de départ entre les populations et forces de l'ordre.

Suite à une recommandation du cluster protection, une équipe composée d'UNHCR et de l'association Nigérienne pour le traitement de la délinquance et prévention du crime (ANTD) a effectué une mission conjointe dans la région de Tillabéry du 13 au 28 décembre 2017.

L'objectif de cette mission était de : (i) renforcer les capacités de protection des agents de protection ANTD et quelques personnes ressources de la communauté sur le monitoring de protection ; (ii) de mettre en place un mécanisme de monitoring de protection dans la région ; (iii) tester les outils d'évaluation et de monitoring de protection et l'améliorer selon le contexte de la région de Tillabéry.

II- Méthodologie

Deux sessions de formation ont été réalisées à Tillabéry du 15 au 16 décembre et à Ouallam du 23 au 24 décembre regroupant 40 participants venus des communes de Tillabéry ville, Anzourou, Koutougou, Firgoune, Yassane –Gourou, Sangara, Ayorou, Inates, Gaigorou, Loga baybatane ; Ouallam, Guesse, Sargane, Mangaize, Bankoira.

Suite à la présence de ces personnes ressources de la communauté lors des différentes formations (leaders communautaires, des agents de protection ANTD, enseignants, maire, représentants de jeunes), 40 points focaux ont été mis en place pour débiter cette phase pilote de collecte des données sur les incidents de protection et le partage des flash infos. DRC pourra s'appuyer sur ces points focaux mis en place dans la cadre de la mise en œuvre du projet monitoring protection 2018. 12 missions de monitoring communautaire ont été réalisées dans les localités de Tillabéry, Ayorou, Djambala, Tabarey barey, Ouallam et 343 personnes ont été interviewées (parmi eux 78 hommes, 105 femmes, 98 filles 62 garçons- dont 36 personnes à besoins spécifiques-22 femmes et 14 hommes). La population des localités visitées est composée d'autochtones, déplacés internes et réfugiés, d'ethnies Peulhs, Touareg, Sonrai, Haoussa, Arabe, Zarma, et Gourmantché.

La collecte des données s'est faite à travers des focus groupes, entretiens individuels à l'aide du formulaire de monitoring de protection couvrant neuf thématiques de protection : (i) sécurité et bien-être, (ii) mouvement de la population, (iii) incident de protection (iv) accès humanitaire aux personnes à besoin spécifique (incluant la problématique d'accès à l'eau, accès au service sanitaire, accès à l'éducation et à la sécurité alimentaire), (v) violence basée sur le genre, (vi) protection de l'enfance, (vii) cohésion sociale, (viii) accès à l'information, (ix) accès à la documentation.

III- RESULTATS OBTENUS

1- SECURITE ET BIENETRE

La sécurité dans les localités visitées et celles dont les personnes ressources ont été interviewées reste très préoccupante de façon générale. En effet, 82% des personnes interviewées estiment ne pas se sentir en sécurité, car on observe une forte présence des bandits armés qui commettent des exactions dans la communauté (vols pillages, extorsion de biens entre autres).

En effet, les communautés d'Ayorou, d'Anzourou, des villages environnants parlent de manque de quiétude suite aux multiples tirs de sommations de FDS (tous les 2 jours en moyenne) ce qui crée une psychose dans la communauté.

Dans la bande nord frontalière avec le Mali (communes d'Inates, Banibangou, Ouallam, Abala, Koutougou...), les points focaux signalent la présence des terroristes/djihadistes qui font la loi, avec très peu de patrouille des FDS dans certains villages ; plusieurs cas extorsions de biens et taxes illégales (dime/ zakat), des cas de menaces de la population des hameaux de quitter les lieux sous peine d'être tués, des mouvements de population.

En outre, 18% des personnes interviewées estiment se sentir en sécurité car il y'a la présence des FDS avec plusieurs patrouilles et fouilles régulières précisément dans les localités de Tillabery ville, Djambala, Ouallam ville.

Les personnes interviewées mentionnent les cas de vols par les jeunes de la communauté armées, et une forte suspicion des jeunes Peulhs et Touareg d'appartenir aux groupes armés ou d'être complices des bandits ou des terroristes; des détentions illégales d'armes par les jeunes qui auraient déserté les groupes djihadistes.

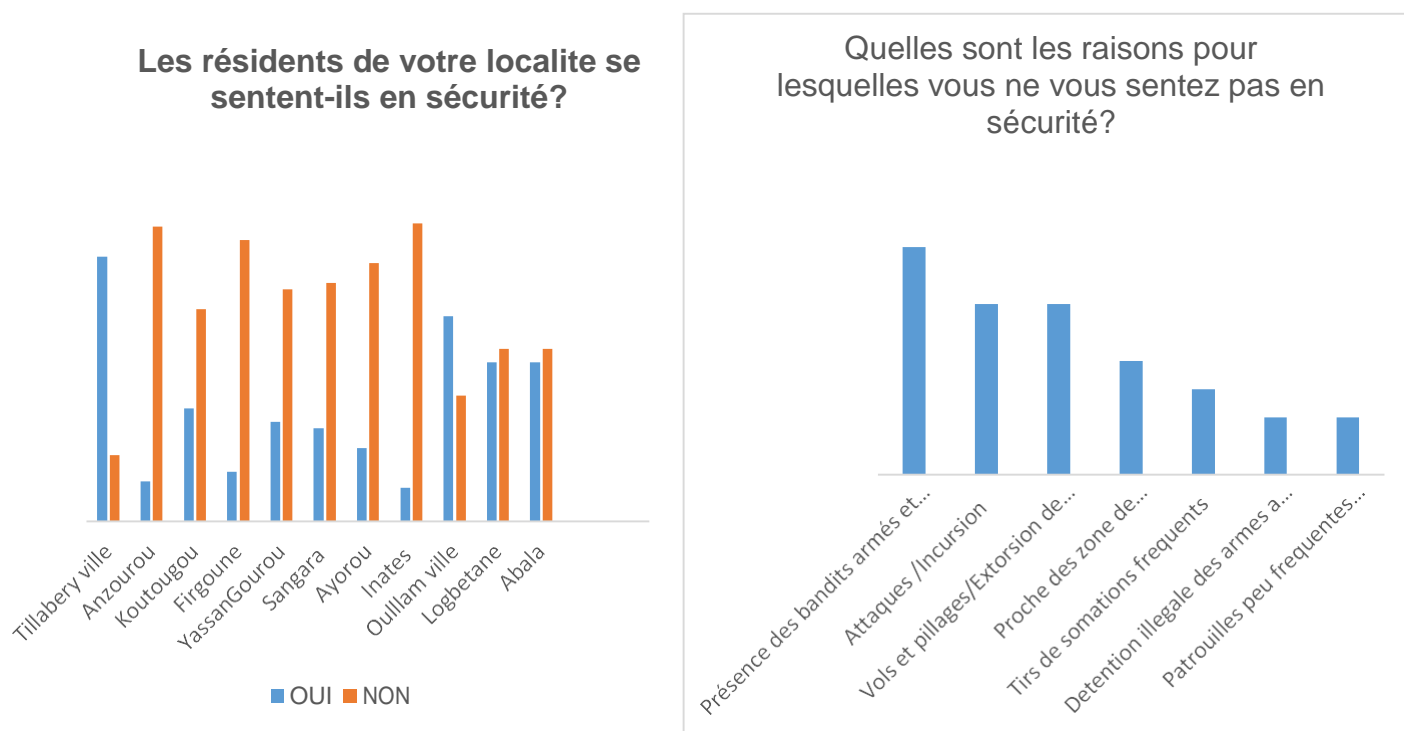
Les FDS ont une dizaine des positions fixes tout au long de la bande nord frontalière avec le Mali, ainsi que dans certaines communes.

Au total les terroristes ont mené une trentaine d'attaques sur les positions des FDS, faisant 53

morts du côté de ces derniers et une vingtaine de véhicules emportés de janvier à décembre 2017. Notons que la population civile n'a pas été directement touchée par les terroristes mais par contre la psychose règne dans la communauté : deux cas d'enlèvement d'hommes adultes ont été enregistrés dans les communes de Tondikiwindi et Banibangou (une personne tuée et l'autre échappée) ; un cas d'assassinat ciblé à Inates (un guide de militaire).

En outre, les personnes interviewées soulignent aussi qu'il existe très peu de collaboration de la population avec les FDS dans la partie nord suite à l'enrôlement de certains enfants originaires de cette bande frontalière dans les groupes djihadistes, mais aussi la crainte des représailles. Les comités de vigilance sont mis en place par la communauté dans certaines localités couramment attaquées, pour alerter les FDS en cas d'incursion, accompagner les personnes malades vers les cases de santé dans la nuit. Les différents comités de vigilance sont constitués en majorité de jeunes (5 personnes en moyenne), parfois quelques leaders communautaires.

Graphique 1 : Sentiment de sécurité et de bien-être de la population

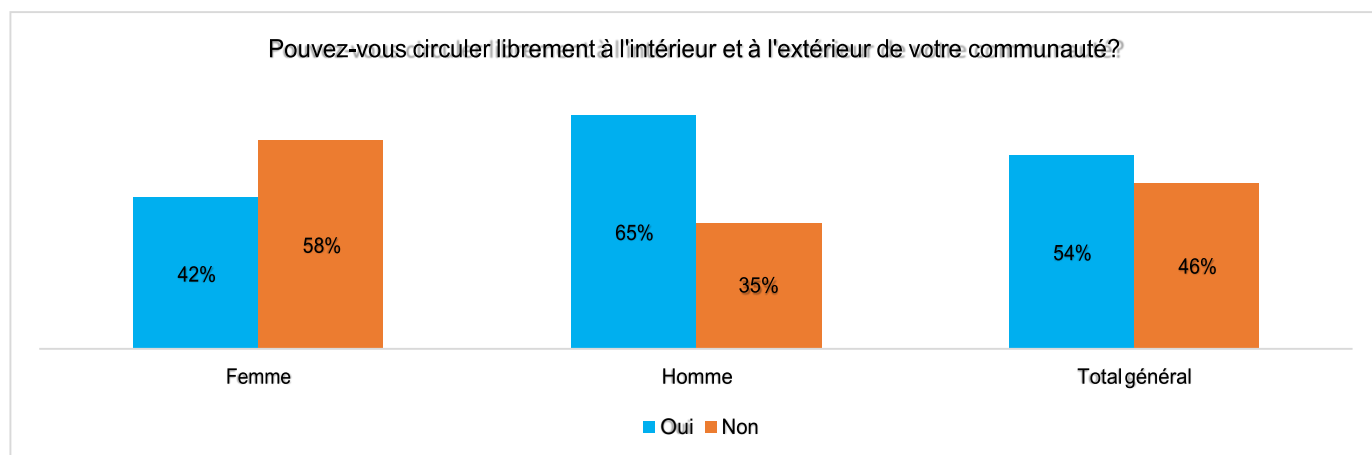


Ce sentiment d'insécurité est plus important dans les communes d'Anzourou, Firgoune, Inates Ayorou ceci dû majoritairement à la présence des groupes armés, la récurrence des incursions et exactions des groupes armés (bandits armés, djihadiste).

2- LIBERTE DE MOUVEMENT / MOUVEMENT DES POPULATIONS

Par rapport à la liberté de circulation des personnes, la situation reste préoccupante, car 31% des focus group réalisés font l'état des restrictions à la circulation des personnes à l'intérieur et à l'extérieur des localités. Les principales restrictions à la circulation évoquées par la population sont entre autre : (i) couvre-feu instauré de 18h à 7h du matin ce qui restreint les mouvements de la population à ces heures; (ii) l'activité des groupes armés sur les axes (attaques, vols, extorsion de bien) empêche et diminue les déplacements de la population vers les marchés hebdomadaires; (iii) restriction de voyager due au manque de documentation civile.

Graphique 2 : Liberté de mouvement à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté



Analyse : Ce graphique montre que les femmes restent les plus concernées (58%) par les restrictions de mouvement et de façon générale (46%) des personnes interviewées estiment ne pas pouvoir circuler librement à l'extérieur de leur communauté suite aux raisons citées plus-haut.

Les localités les plus concernées sont surtout celles des communes situées dans la bande nord proche de la frontière Malienne, la commune nord de Ouallam, Banibangou, Inates, Tondikiwindi, nord Abala, d'Anzourou, Ayourou,

L'enregistrement biométrique (BIMS) en cours au camp des réfugiées de Tabarey-Barey dans la commune d'Ayrou permettra la délivrance des cartes aux réfugiés, ce qui va également contribuer à améliorer la libre circulation.

Déplacement interne des populations

Lors des sessions de formations, des discussions de groupes et des missions terrains, les personnes interviewées ont mentionnés des cas des déplacements des populations du nord de la région de Tillabery et proche de la frontière avec le Mali dans les communes de Banibangou (20 km au nord Banibangou), nord Abala (Amalaoulaw et Aboungoulou) et du nord de Ouallam. Ceci dû à l'activisme des djihadistes/terroristes dans la zone, aux extorsions et taxes illégales (dime/ zakat), aux menaces de la population des hameaux et les campements des touareg proches de frontière par les groupes armés de quitter les lieux.

Suite aux menaces, exactions commises par les groupes armés, la population des hameaux sédentaires d'Indiguiné et plusieurs campements des touaregs (commune de Banibangou) ont été demandés de quitter et la population a quitté totalement pour Banibangou ville et le village Sabardey ainsi que d'autres hameaux voisins (à environ 45 km) pour les Touaregs nomades et d'autres pour une destination inconnue (sources autorités locales de Banibangou). Une délégation préfectorale de Baninbangou s'est rendue sur les lieux le 31/10/2017 pour le constat. Le gouvernement aurait demandé aux populations des hameaux et villages de la commune de Tondikiwindi (Firow, Bissaw, Korombara, Korkorda, Kabakyna) de quitter les lieux ce qui n'a été fait pour des raisons suivantes :

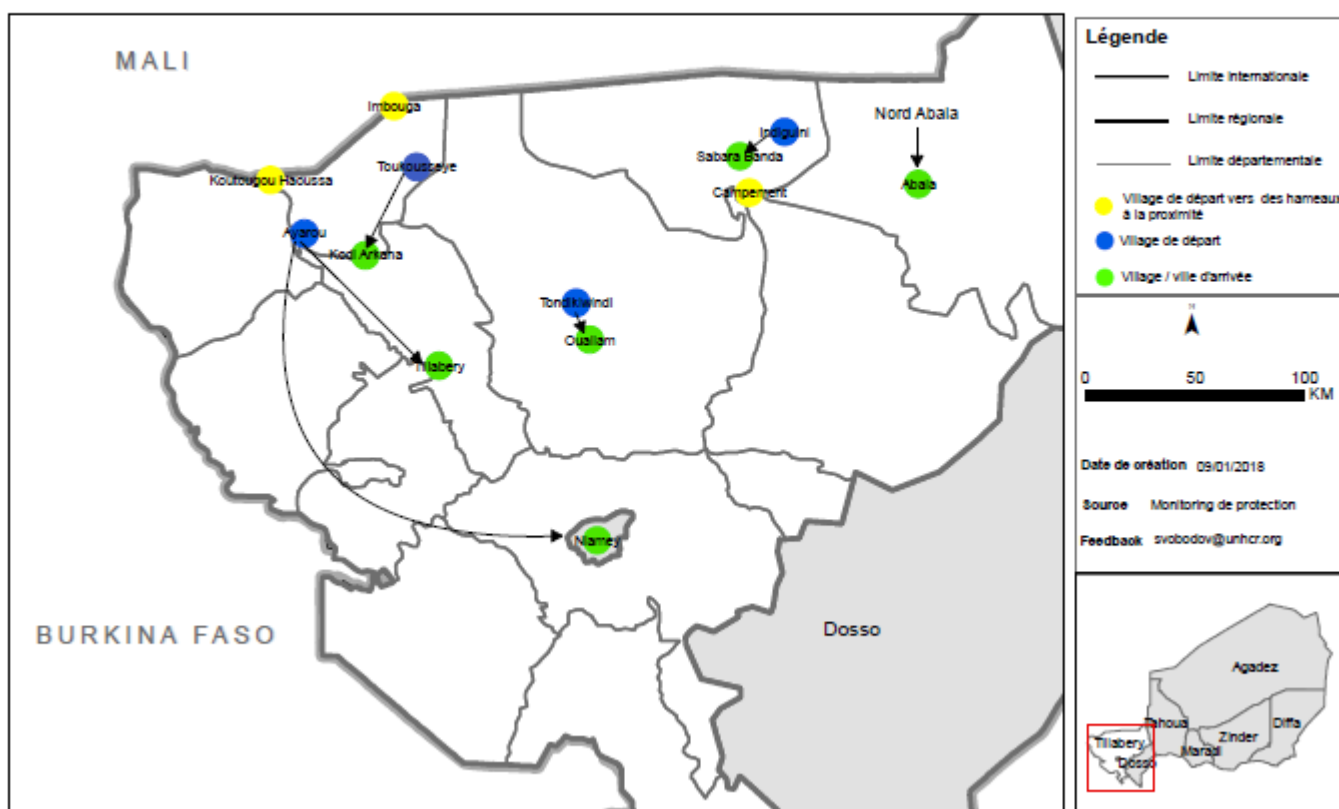
- les conflits intercommunautaires qui les ont conduits à quitter le village d'origine et s'installer sur le site actuel persistent toujours,
- l'absence de terres cultivables pour les agriculteurs,
- le manque de moyens de subsistance et de logement.

Certains déplacements internes des personnes ayant des biens, troupeaux et autres biens ont été mentionnés dans les communes d'Inates, Ayorou, Anzourou, pour Tillabery et Niamey pour des raisons sécuritaires (le nombre de personnes n'est pas encore déterminé).

Tillabery: Mouvements internes des populations signalés dans la région



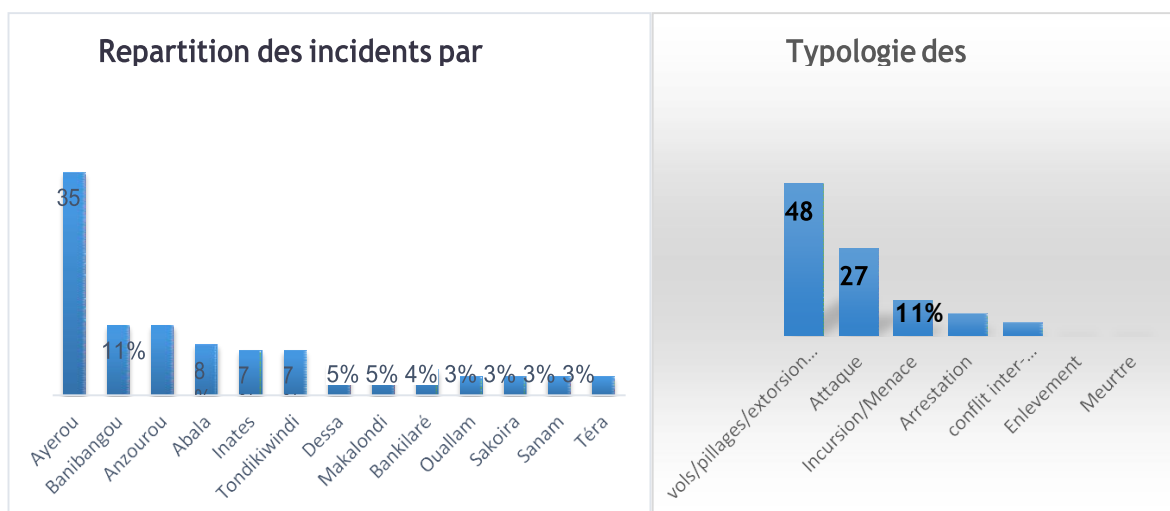
Au 31 décembre 2017



3- INCIDENTS DE PROTECTION (janvier 2017- 24 décembre 2017)

Au total, 69 incidents de protection ont été rapportés lors des différents groupes de discussion et par d'autres sources d'informations. Ceux-ci sont principalement liés aux incursions et attaques des bandits armés et terroristes répartis comme suit : 48% sont des cas de vols/ pillage et extorsion de biens (motos, pillage des CSI, marchandises, des vols de bétail et autres biens); 27% des cas d'attaques par les bandits armés; 11% de cas d'incursions des bandits armes et terroristes ; 7% des cas d'arrestations/interpellations des présumés complices en majorité les jeunes; 4% des cas des conflits intercommunautaires entre les éleveurs et agriculteurs, des conflits inter- ethniques (touareg, zerma, peulhs) suite aux dénonciations pour des cas de vol de bétail, les taxes illégales instaurées par les djihadistes dans la partie nord (dime /zakat en fonction du nombre de vaches/ moutons etc.). *Voir graphique ci-dessous.*

Graphique 3 : Typologie des incidents rapportés et pourcentage par commune



Les auteurs sont : (i) les bandits armés en majorité des jeunes de 14 à 30 ans, opérant en groupe de 6 personnes en moyenne, qui seraient des anciens combattants djihadistes ayant désertés leurs groupes, et qui incitent d'autres jeunes à rejoindre leur groupe en promettant des motos, argents pour démarrer le commerce; (ii) les djihadistes/terroristes du groupe Abou Walid qui commande 3 compagnies réparties sur les axes (Banibangou- Abala; Mangaize- Ayerou). Les communes les plus touchées au cours de l'année sont Ayerou, Banibangou, Anzourou, Abala, Inates (voir graphique ci- haut).

La plupart de ces incidents ont été rapportés par les chefs de village ou Boulama, et les points focaux/comités de protection de l'ONG ANTD, les femmes des groupements et ceux-ci croisés auprès de UNDSS et autres sources. Les personnes touchées directement suite aux attaques sont en majorité les hommes 76% et 24% les femmes commerçantes lors des attaques des véhicules qui font les axes commerciaux vers les marchés.

Selon certaines personnes interviewées, l'absence de l'Etat dans cette partie nord pousse les populations à chercher protection auprès des djihadistes, qui par la même occasion recrutent les jeunes au sein de leurs troupes (300-500 000 francs/ personne). Ceci est plus accentué dans les communes Inates, Koudougou et Yassane Gourou.

La mise en place de la force du G5 Sahel est salubre selon les personnes de cette localité car les populations n'ont pas confiance à l'Etat du fait qu'ils sont suspectés de complicité car certains enfants des villages frontaliers ont adhéré aux groupes djihadistes.

Les catégories de personnes touchées sont en majorité la population hôte 89%, ensuite les réfugiés 11%. Les cas de violations de droits sont rapportés à 68% aux leaders communautaires ; à 16% aux leaders religieux ; 6% aux FDS ; 4% aux ONGs. La population a très peu confiance aux FDS selon les personnes interviewées pour les raisons suivantes : les FDS n'arrivent pas à temps après les alertes ; peu de patrouille; les biens volés ne sont pas retrouvés ; suspicion de complicité de population car les bandits sont natifs de la région.

4 ACCES HUMANITAIRE POUR LES PERSONNES A BESOINS SPECIFIQUES

Les personnes à besoins spécifiques identifiées par les différents groupes sont : les personnes handicapées physiques, visuelles, mentales ; les personnes âgées de 60 ans et plus, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes souffrant de maladies chroniques.

Les groupes de personnes les plus exposées aux risques d'atteinte à la personne dans les localités sont : les personnes avec handicap physique, visuel et mentale (200 personnes handicapées visuelles sont à Niamey pour le traitement/source point focal ANTD Tillabéry); les jeunes filles et garçons de 13-17ans ; les femmes seules avec enfants en charge.

Les groupes les plus exposés sont : les filles et garçons de 10 à 17 ans; et les femmes seules/veuves/divorcées de 18 -59 ans.

Le principal problème auquel font face les personnes avec handicap dans cette localité est l'accès aux soins de santé, à l'eau potable, aux moyens de subsistance.

Santé:

Sur le plan sanitaire, les PBS (femmes enceintes, enfant de 0 à 14 ans, les personnes âgées) vulnérables ont des difficultés d'accès aux services de santé ceci est dû aux : pillage des CSI par les bandits armés, (Sangara, Anzourou, Inantes, Ayerou, Firgoune Dessa, Cewan, Tchomobongou, Tizegorou, Foneganda, Tingara), distance des CSI du village, rupture des médicaments génériques, pas de vaccination des enfants due à l'insécurité et aux vols des motos des infirmiers ; pas d'agent de santé de nuit suite au couvre- feu; les accouchements à domicile, le manque d'ambulance (un seul a Ayerou couvrant plusieurs communes), cases de santé fermés, pas d'infirmier (Tala-fatat, Tidigalene commune d'Inantes). Notons que dans les communes du département de Ouallam les infirmiers contractuels sont en grève suite au non- paiement de leur salaire (4 mois non payés). La vaccination pour les animaux est aussi à prendre en compte.

WASH:

Le manque d'eau potable a été rapporté par la population du village de Firgoune dans la commune d'Ayorou car ce village ne dispose aucun point d'eau potable et les populations consomment l'eau du fleuve, une source de maladies diarrhéiques, démangeaisons cutanées. Les villages concernés sont : Koutougou, Logobetane, Yassane Gourou, Gary Takao).

Education:

Les enfants ont accès à la scolarisation pour la plupart des localités mais néanmoins plusieurs abandons ont été rapportés suite aux problèmes suivants :

Certaines salles de classe sont fermées par manque d'enseignants (nombre insuffisant selon le directeur régional, et 3 écoles fermées pour les raisons sécuritaires et 5 non ouvertes dans la commune d'Ayorou Inates, Tondikindi) dans l'année scolaire 2017/2018, 20 classes en paille sans table bancs, l'absence permanente des enseignants, l'insuffisance de matériel didactique, insécurité, tirs de sommations, l'état des bâtiments.

Lors des discussions de groupes certains enseignants ont évoqué une irrégularité des élèves à l'école, faible pourcentage de scolarisation des filles, le mariage précoce, la suspension des cantines scolaires dans la bande nord suite à l'insécurité, la menace des enseignants par les groupes armés

et le vol des motos de certains enseignants.

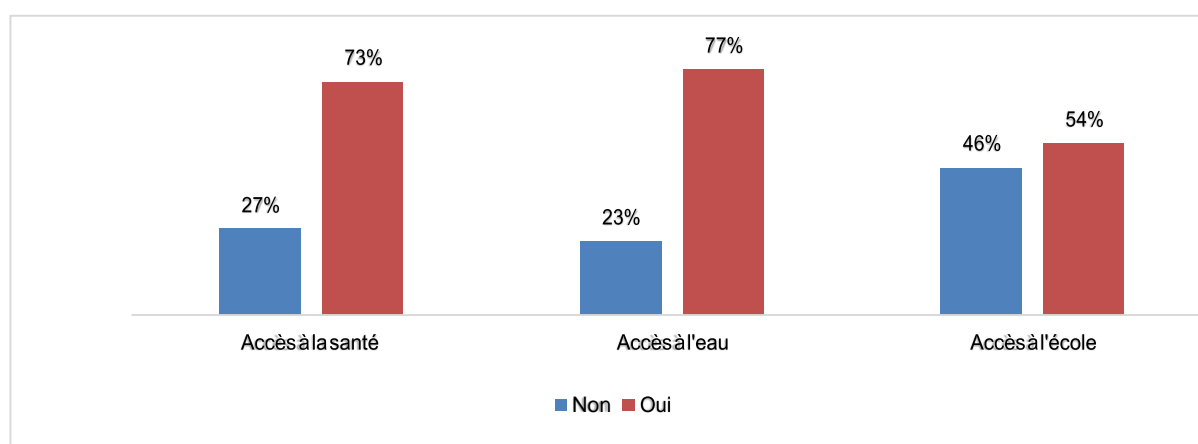
Pour les élèves au collège, la distance du lieu d'habitation et le collège, le manque de tuteur pour hébergement dans les communes d'Inates et Koutougou (pour donner un exemple, le maire héberge 14 élèves du collège).

Dans la localité de Gaigorou dans la commune de Dessa aucun enseignant n'est présent et le directeur donne les cours aux élèves du CI au CM2.

Sécurité alimentaire :

Dans la majorité des focus groups conduits dans de différentes localités, la population fait état de l'existence de quelques personnes victimes de l'insécurité alimentaire, en particulier les enfants de 0-5 ans (par exemple à Djambala, Ayorou). Certains sont traités au niveau des CSI et reçoivent les compléments nutritionnels.

Graphique 4 : Aperçu de l'accès aux services de base



L'inaccessibilité par la population aux services de santé, à l'école pour les enfants est préoccupante dans la plupart des villages des communes d'Ayerou, Anzourou, Banibangou, Inates, Koutougou, Ouallam, ainsi que toute la bande nord, ce qui pourrait être certainement lié à la situation sécuritaire dans ces localités.

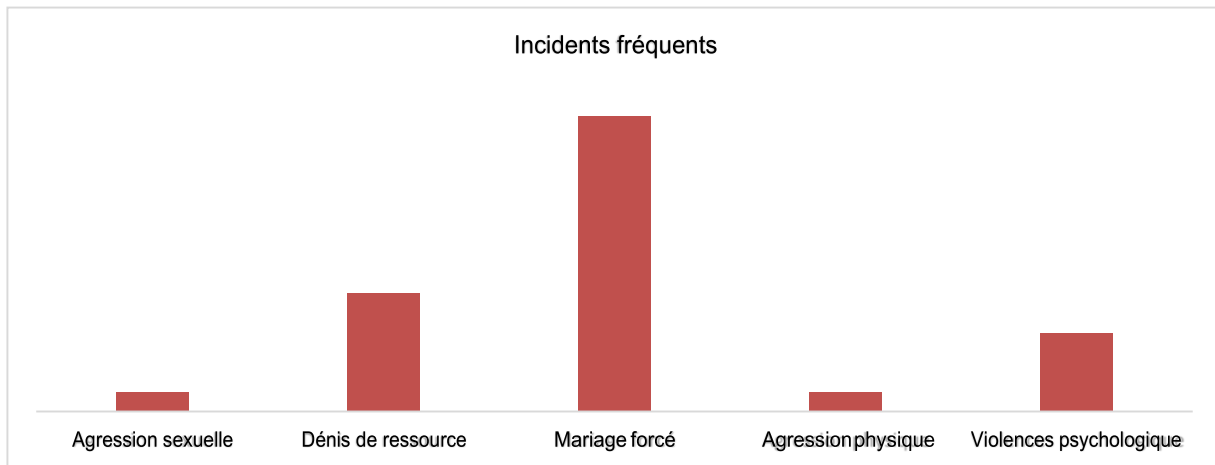
5- Moyens de subsistance

Tous les différents groupes interviewés ont mentionnés la réduction/manque des moyens de subsistance, ceci dû à l'état d'urgence instauré par le gouvernement dont la fermeture des marchés hebdomadaires d'Intikane, d'Agandaou et de Midal; la limitation des mouvements des populations en moto dans certaines localités, l'activisme des bandits armés qui commettent des vols /pillages/ extorsions de biens dans la communauté et sur les trajets empruntés par la communauté pour se rendre aux marchés hebdomadaires, la réduction des échanges commerciaux entre le Niger et Mali. Cette insécurité a fortement dégradé le tissu socio-économique avec des échanges commerciaux transfrontaliers.

6- VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Les incidents fréquents dans les localités sont résumés dans le graphique suivant :

Graphique 5 : Répartition des incidents VBG



Les incidents de VBG rapportés par les différents groupes sont : le viol, l’agression sexuelle, agressions physiques, mariages forcés et précoces et violence psychologique. L’incident le plus récurrent est le mariage précoce/ forcé des jeunes filles de moins de 15 ans. Il ressort de l’entretien avec les filles et les femmes que cette pratique est coutumière (surtout pour l’ethnie peulh, toureg) et que l’avis des deux conjoints ne compte pas.

Les leaders communautaires venus de la partie nord (Inates, Koudougou, Yassane Gourou) ont mentionné des cas de viols des filles et femmes nomades par des groupes armés (djihadistes) avec pour raison le refus d’adhérer à leur cause (Inates, Koudougou).

Les cas de VBG ne sont généralement pas rapportés, les raisons avancées par les femmes et les filles sont entre autre, ne savent pas ou rapporter, la peur de récurrence, la honte de rapporter certains abus tels les viols et agressions sexuelles qui constituent des questions tabous dans la localité.

Les groupes de femmes de la localité d’Ayorou ont rapportés des cas de violence psychologique et émotionnelle, l’abandon du foyer, femmes répudiées au profit des femmes réfugiées. Des tensions intercommunautaires ont été mentionnées entre les femmes réfugiées et celles de la communauté hôte.

Ainsi des sensibilisations s’imposent afin que la population prenne conscience de la nécessité de rapporter ces abus pour être prise en charge dans les délais et la mise en place d’un système de référencement, ainsi que la disponibilité des PEP kits.

Les activités de sensibilisations sur les conséquences des VBG, les voies de recours, les services de prise en charge, l’identification et orientation des cas de VBG vers les services de prise en charge sont faites régulièrement dans les 3 camps des refuges, par contre, les femmes de la communauté hôte estiment recevoir très peu d’informations et de sensibilisations sur la prévention et les réponses au VBG. Certaines femmes rapportent le plus souvent aux membres de leur famille et aux femmes de leur groupement en particulier les femmes âgées pour conseils et soutien moral.

Les mécanismes communautaires de protection existant en matière de VBG sont beaucoup plus communautaires à travers la surveillance et suivi des filles par les parents, la médiation pour les cas de problèmes conjugaux par les leaders communautaires, et l’appui au sein des groupements de femmes.

7- PROTECTION DE L'ENFANCE

Les cas de protection de l'enfance rapportés lors de cette mission sont principalement :

- Exploitation des jeunes filles et garçons qui sont utilisés dans le petit commerce, et pour la plupart non scolarisé/abandon scolaire;
- Déscolarisation des jeunes- surtout les filles;
- Plusieurs cas d'enfants orphelins et à risque d'exploitation et abus;
- Plusieurs cas d'enfant sans documentation (acte de naissance) et certains non scolarisés (suite aux accouchements à domicile et au non déclaration à l'état civile);
- Le mariage d'enfant a été également soulevé comme problème de protection de l'enfant;
- Les enfants talibés et le trafic d'enfant au niveau des frontières : des comités de vigilance sont mis en place par ANTD pour alerter les autorités en cas de suspicion de trafic d'enfants.

En plus, on note un risque de recrutement d'enfants et jeunes adolescents par les bandits armés et groupes terroristes. Dans les localités visitées, certains jeunes sont indexés comme étant complices des groupes armés/terroristes.

Plusieurs activités de protection de l'enfant sont en cours dans la région de Tillabéry à travers UNICEF, DRPE, PLAN international Niger et ces partenaires qui mènent des activités de prévention et réponses aux problématiques de protection de l'enfant. C'est le cas de l'ONG ANTD qui mène des séries d'activités auprès des enfants et qui d'ailleurs sont les plus exposés aux risques d'abus et violence tels que :

- Séances de formation des membres des comités de protection, des leaders communautaires, et des activités de sensibilisation des comités villageois de protection de l'enfant, et de la communauté sur les droits de l'enfant ; les risques de mariage d'enfant ; la scolarisation des enfants en situation de handicap,
- Actions de veille et de vigilance sur le mouvement des enfants Talibés au niveau des frontières du Mali et Burkina Faso dans le but de prévenir le trafic et l'exploitation des enfants,
- Formation et Apprentissage métiers aux jeunes déscolarisées et non scolarisées particulièrement les jeunes filles exposées au risque du mariage d'enfant ainsi l'appui aux centres de formation aux métiers, soutien aux apprenants en kits de démarrage.

8- COHESION SOCIALE

La situation de cohésion sociale reste stable bien que des tensions soient observées dans quelques localités. Selon les groupes d'hommes, leaders, et femmes à Ayorou, Anzourou, Logobeitane, la relation entre la communauté hôte et réfugiés n'est pas très bonne ceci est suite aux cas de banditisme car selon eux certains réfugiés seraient complices et hébergeraient des présumés bandits. Les cas d'abandon de foyer et de divorce par les hommes de la communauté au profit des femmes réfugiées. En plus les réfugiées sont considérés comme la communauté qui engendre le plus de problème dans la ville (vols, prostitution, consommation des stupéfiants, collaboration avec les bandits), ce qui crée un climat de méfiance au sein de la communauté.

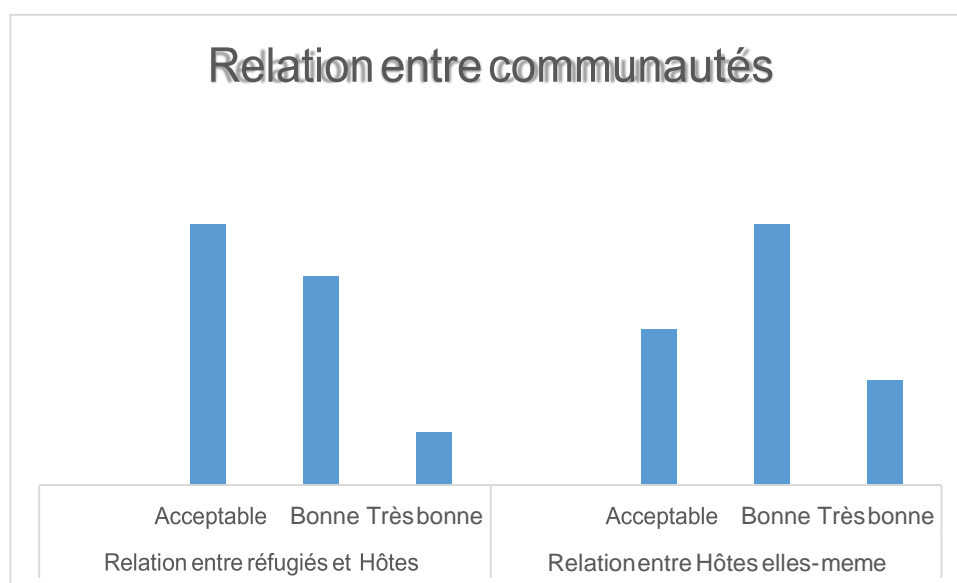
La suspicion des jeunes peuls et touareg comme faisant partie des groupes armés (bandits armés et djihadistes) aboutissant à des fouilles et interpellations de ces derniers par les FDS a été mentionné par les personnes des communes d'Anzourou, Ayorou et Tillabéry. Les conflits entre éleveurs et

agriculteurs, conflit liés à l'espace de pâturage des animaux.

Les tensions liées au prélèvement obligatoire de la dime/ zakat par les djihadistes dans la partie nord (40 moutons/chèvre on doit donner une chèvre; pour 30 vache on donne un bœuf, pour 5 chameaux on donne une chèvre etc.). Les localités concernées sont : Inantes, Koutougou, Yassane gorou nord de Banibangou, nord d'Abala, nord Ouallam.

Un réseau de gestion de conflit lié à la transhumance transfrontalière et aux vols de bétail (Mali, Niger, Burkina Faso) a été mise en place par DRC Mali.

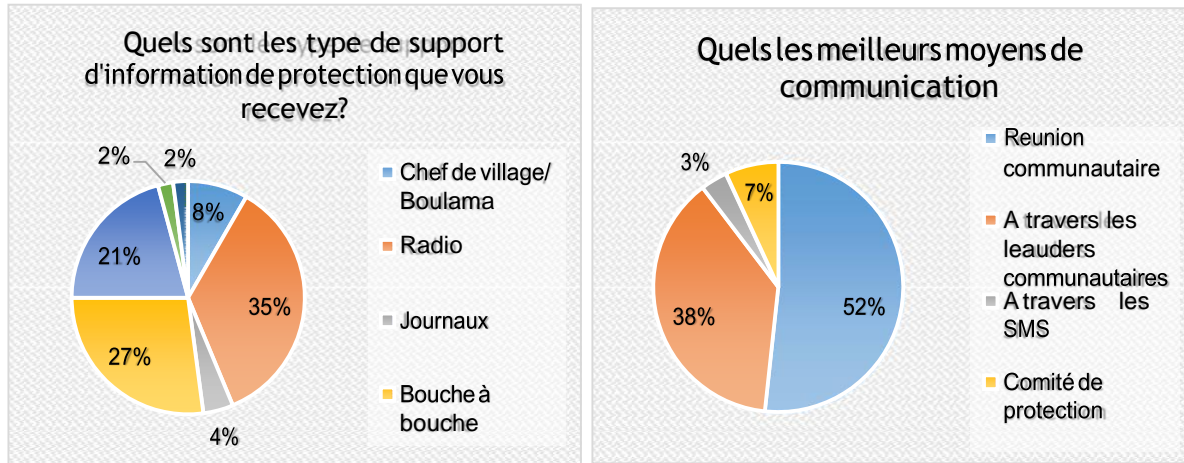
Graphique 6 : Relation entre les communautés dans la région de Tillabéry



Les tensions inter communautaires comprenant : (les tensions inter- ethniques, entre la communauté hôte et les réfugiés ; entre les agriculteurs et éleveurs) ont été rapportés dans certaines localités surtout dans les communes d'Anzourou, Ayorou, Inates, Mangaize, Nord Ouallam, Banibangou, nord Abala.

9- ACCES A L'INFORMATION

Pour l'accès à l'information, les supports de communication à travers lesquels les populations reçoivent des informations sont principalement la radio, de bouche à oreille et le téléphone. Cependant, les meilleurs supports pour recevoir des informations de protection restent à travers les réunions communautaires, les leaders communautaires, les structures communautaires et les téléphones via les SMS.



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette mission de monitoring de protection dans la région de Tillabéry a permis d'identifier les problèmes majeurs de protection liés aux thématiques suivantes :

La protection des civils ; le manque des données et analyse sur les risques de protection que courent les populations, les cas violations des droits et exactions commises par les groupes armés (bandits, terroristes, djihadistes);

Sécurité et liberté de mouvement des populations civiles : prolifération des armes dans la partie nord, activités des groupes armés sur les axes commerciaux, le manque des documents civile ; et les prélèvements des taxes illégales par certains groupes armés;

L'accès aux services sociaux de base: une faible fréquentation de l'école due à l'insécurité, au manque/absence des enseignants, l'insuffisance des points d'eau potable, insuffisance d'accès aux soins de santé pour les PBS avec la fermeture de certains CSI, la distance pour y accéder dans certaines localités (à 32 km d'Ayorou), plusieurs ruptures des médicaments suite aux pillages des CSI, plusieurs accouchement à domicile, pas de vaccination pour les enfants dans la bande nord;

Protection de l'enfant : l'exploitation socioéconomique des enfants qui pourvoient aux besoins de la famille; la délinquance juvénile avec les risques de recrutement par les groupes armés ; la déscolarisation des jeunes, la stigmatisation des jeunes, le mariage d'enfant;

VBG : l'existence des cas de mariages d'enfant; des cas d'agressions sexuelles; des cas de viol rapportés par les leaders communautaires et membres de la communauté;

Cohésion sociale: existence des tensions/conflits communautaires liés aux cas de vols et pillages perpétrés par des jeunes bandits qui seraient peulhs ou touareg, les conflits liés aux espaces de pâturage et l'appartenance des terres, les tensions entre autochtones et réfugiés, les conflits interethniques entre les peulhs et sonrai, entre peulhs/touareg et zerma;

Moyens de subsistance des populations: Manque de pouvoir d'achat car certains marchés sont fermés ; limitation des populations dans leurs stratégies de survie du fait de l'interdiction de circuler en moto dans certaines localités, l'activisme des bandits armés sur les trajets commerciaux.

Pour répondre à ces problématiques de protection, les recommandations suivantes sont formulées:

Recommandations	Responsables
<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer auprès des autorités pour le renforcement des patrouilles des FDS sur les axes commerciaux et marches hebdomadaires ; - Renforcer la collecte des données sur les incidents de protection à travers un monitoring par la présence régulière des moniteurs et points focaux sur le terrain, et redynamiser et former les nouveaux comités de protection mise par place par ANTD sur les différentes thématiques de protection et établir les TDR des activités à réaliser ; - Mettre en place un système de référencement des cas de protection entre les acteurs de protection dans les différentes communes et faire le suivi; - Renforcer les sensibilisations sur la coexistence pacifique entre les communautés (éleveurs –agriculteurs, inter ethnique peulhs, touareg-zerma; peulhs – sonrai ; - Poursuivre le renforcement de capacités des autorités administratives et locales sur la protection générale dans d'autres communes; leurs rôles dans le maintien de la paix dans les communautés et la gestion impartiale et pacifique des conflits dans la communauté, et la dénonciation des cas de violation de droits fondamentaux; - Renforcer l'identification et le suivi des PBS; - Réaliser des audiences foraines et faciliter l'établissement des actes de naissances. 	<p>Cluster protection dans la plateforme CIVMIL</p> <p>Cluster protection</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer des campagnes de sensibilisation sur la prévention des abus, exploitations, pires formes travail des enfants, et sur les violences basées sur le genre (mariages d'enfant); l'éducation des enfants et particulièrement des filles ; la nécessité de déclarer les naissances. 	<p>Sous cluster protection de l'enfant</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les sensibilisations sur les types de VBG, les conséquences, et les conduites à tenir en cas de viol/agressions sexuelles; - Mettre en place un circuit de référencement des cas; - Renforcer les capacités des groupes de femme pour qu'elles puissent être sensibilisé sur les VBG; 	<p>Sous cluster VBG</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les activités porteuses dans la commune et appuyer en AGR les jeunes femmes et filles chefs de ménage; - Initier des formations professionnelles pour les jeunes filles déscolarisées. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les possibilités de vacciner les enfants dans les localités de la bande nord ; - Renforcer l'accès aux soins pour les PBS en particulier les problèmes de rupture de médicaments essentiels génériques ; - Doter la commune de Ayorou d'une autre ambulance car celle existante est en mauvais état et couvre plusieurs villages (Koutougou Firgoune, Yassane Gorou, Logo Beibatane) ; - Mettre un dispositif d'eau au CSI de Firgoune ; - Former les accoucheuses traditionnelles car la plupart des accouchements sont faites par elles de nuit et dans certaines localités sans infirmier de jour. 	Cluster sante
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un point d'eau potable à Firgoune car les populations consomment l'eau du fleuve source de maladies diarrhéiques, démangeaisons cutanés etc. ; - Evaluer les possibilités de créer des points d'eau potable à Koutougou, Logobetane, Yassane gourou, Gary Takao. 	Cluster WASH
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la sensibilisation des parents sur l'utilité et l'importance de l'école, et sur la scolarisation des filles; - Combler si possible les lacunes en salle de classe, enseignants, matériel didactique, et planifier le renforcement/réhabilitation des locaux défectueux dans toute la région de Tillabéry. 	Cluster éducation
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les moyens de subsistance des femmes seules avec enfants en charge et les personnes à besoins spécifiques très vulnérables par la création des activités génératrices de revenus, et favoriser l'accent aux Marches. 	Cluster relèvement précoce
<ul style="list-style-type: none"> - Vacciner les animaux dans les zones non couvertes si la sécurité le permet, - Plaidoyer pour la sécurisation du couloir de transhumance car plusieurs cas de vols de bétail par les groupes armes sont signalés. 	Cluster sécurité alimentaire